

**PERSONNELS EN COLÈRE
EHPAD EN LUTTE,
EHPAD CENTRE HOSPITALIER DE WATTRELOS**

32 REVENDICATIONS POUR NE PLUS SUBIR.

**« Soigner
HUMAINEMENT
pas à la
chaîne »**

1. La mise sous statut, IMMÉDIATE, de l'ensemble des personnels contractuel(e)s et précaires justifiant d'une année d'ancienneté au Centre Hospitalier de Wattrelos et dans la Fonction Publique Hospitalière;
2. L'application du protocole RTT Local du Centre Hospitalier de Wattrelos ;
3. La mise en conformité IMMÉDIATE des plannings de travail avec la réglementation ;
4. La mise à disposition IMMÉDIATE à l'ensemble des agents des « compteurs d'heures » ;
5. Le paiement de l'ensemble des heures supplémentaires ;
6. Le paiement d'un « 13 ème Mois » aux personnels contractuels ;
7. L'arrêt IMMÉDIAT des rappels à domicile et la destruction IMMÉDIATE de l'ensemble des informations personnelles détenues par le personnel d'encadrement dans les services ;
8. La fin des dépassements des fonctions ;
9. Un véritable plan emploi-formation pour les personnels ASH, AS, Administratifs, AMP, IDE, ISG ;
10. Le respect des effectifs minimum de sécurité tels que définit dans le cadre du protocole de fin de grève du 15 Mars 2011 pour les personnels ASH et AS et du protocole de fin de grève du 08 Juin 2011 pour les personnels infirmiers. Le cadre des effectifs minimum de sécurité doit également être revu du fait de l'augmentation du niveau de dépendance des personnes âgé(e)s accueillent dans notre établissement depuis 2011;
11. La mise en place d'effectifs minimum de sécurité pour les équipes de nuit, en prenant en compte que l'UVA impose la présence permanente de personnel ;
12. Le retour du poste de NUIT Infirmier ;
13. L'abandon IMMÉDIAT, des quotas de personnes âgé(e)s admissent dans notre EHPAD ;
14. Le RESPECT des managers de l'EHPAD de Wattrelos, vis à vis de nos personnes et de notre travail ;
15. La mise en place IMMÉDIATE du CARDEX à l'EHPAD ;
16. Le remplacement poste par poste des personnels en Arrêts de Travail, Congés et Formations ;
17. La clarté sur le SCS, à savoir la transmission des documents suivants aux instances du personnel, Financements, effectifs, contrats de travail ;
18. L'embauche IMMÉDIATE, de personnel dans le cadre du SCS au sein du Centre Hospitalier ;
19. L'embauche IMMÉDIATE, des personnels du SCS ne relevant pas des missions de soins ;
20. L'embauche IMMÉDIATE, de personnel de toutes catégories permettant la mise en application de nos revendications ;
21. Des excuses Ecrites et Publiques des membres de la direction ayant INSULTÉ PUBLIQUEMENT, les Personnels de l'EHPAD de « SABOTEUR(S) » ;
22. L'ouverture IMMÉDIATE, de discussions afin de régler les GRAVES Problèmes d'Architecture du bâtiment « MODERNISATION » ;
23. L'investissement sans délais de matériels et d'équipements permettant d'assurer nos missions en toute sécurité ;
24. L'octroi IMMÉDIAT, de RTT et ou de jour de COMPENSATION pour les personnels de Nuit ;
25. Le recrutement IMMÉDIAT d'un cadre de santé ;
26. Le respect des engagements de nos Tutelles de verser les subventions dans le cadre du maintien des personnels durant les Opérations de Modernisation ;
27. Mise en place d'un « tutorat » nouvel Agent et Agent en place, et accompagnement de l'encadrement ;
28. Binôme AS, IDE pour la distribution des médicaments ;
29. La mise en place de nouvelles des organisations de Travail permettant d'assurer la mise en œuvre de l'ensemble de nos revendications et ce afin de garantir le respect de notre intégrité, des conditions de travail dignes de notre époque et la sécurité et le respect des Personnes Agé(e)s accueillent dans notre EHPAD;
30. L'Arrêt IMMÉDIAT des EVALUATIONS Individuelles et le retour à la notation stricto sensu, en conformité avec la réglementation en vigueur et la destruction IMMÉDIATE DES DOCUMENTS POUVANTS ÊTRE DÉTENUS par le personnel d'encadrement ;
31. Le paiement de la NBI pour travail auprès des Résidents de l'EHPAD aux personnels ASH au même titre que les autres Catégories ;
32. La mise en place d'un réel respect de discussions entre les Représentants du Personnel et la Gouvernance de notre Etablissement, et en premier lieu le respect des Instances Représentatives du Personnel ...



**SOYEZ NOMBREUSES ET
NOMBREUX À NOUS
REJOINDRE DANS L'ACTION ET
AVEC la cgt LANCEZ CE CRI :**

**« on n'en
peut plus !
Assez ! »**

**WATTRELOS
EHPAD en LUTTE !
Semaine de grève
05 au 09
Décembre
2016**



web

**MARRE DU MÉPRIS
PERSONNELS MALTRAITÉS
=
RÉSIDENTS EN DANGER**

**La CGT Hôpital de Wattrelos
cgt.chwattrelos@gmail.com
Poste 41-43 ou 06.76.57.32.81**

<https://www.facebook.com/resistance.urgenceswattrelos/>